



**PROCES VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
JEUDI 18 DECEMBRE 2025**

Présents : Thierry BURON, Président, Jacqueline BOSSE, Sylvie COTTENCEAU, Maryvonne FOUCHARD, Marie-Christine FOURNIER, Chantal GROSBOIS, Brigitte GRUE, Nicole GUILLOTEAU, Sylvie LAUDE, Bernadette LEMOINE, Monique MADELINE, Thérèse MENARD, Christine MONNEAU, Marie-Christine POIRIER, Jocelyne SEJOURNE CAVELIUS, Monique VERNEAU.

Absents excusés : Jacky CHALUMEAU (pouvoir donné à Sylvie LAUDE), Odette VALE-LERAY (pouvoir donné à Thérèse MENARD) et Sylviane CHAVENEAU.

Invité : Thomas CONSTANTIN.

La séance est ouverte à 14 h 15.

1) Validation à l'unanimité du procès-verbal du CA du 24 septembre 2025

2) Point sur le remplacement d'Annie TREMBLAIS

Thomas Constantin a pris la parole et nous rappelle que la DRH avait préconisé la candidature de Mme Véronique CLEMOT mais que celle-ci a été refusée à l'unanimité par les membres du Bureau de l'APDM. A ce jour, il n'a pas d'autre personne à nous proposer, sachant qu'il n'y aura pas de nouveau recrutement extérieur mais qu'il s'agira d'un redéploiement.

Après avoir pris des renseignements près de la DRH, il confirme que Mme Laurence DELZENNE reprendra bien ses fonctions à temps plein à l'issue de son temps partiel thérapeutique, soit à compter du 6 janvier 2026.

3) Transfert de missions du Président vers la Vice-Présidente et autre(s)

► Mme Christine MONNEAU va assurer les signatures des différents contrats concernant les activités, voyages, sorties etc.

► Mme Marie-Christine FOURNIER va gérer les grands voyages, New-York, Guatemala, Afrique du Sud etc.

4) Point sur les commissions

a) Commission retraités

- 05/02/2026, la Chaise rouge à Pouancé en cours

b) Commission convivialité, sports et loisirs

- 02/04/2026 au 06/04/2026, croisière en Hollande. Il reste une dizaine de places. Une nouvelle information sera diffusée fin décembre. S'il n'y a pas assez de participants, une participation supplémentaire de 50 € par personne inscrite sera demandée.

- 30/04/2026, visite de Chenonceau et croisière sur le Cher.

- 04/06/2026, journée à l'île de Groix.

- 16/06/2026 au 18/06/2026, visites de Lille, Roubaix et Arras.

- 04/07/2026, journée au Parc Astérix.

- 25/09/2026 au 02/10/2026, Circuit en Sicile, avec l'agence V comme voyages, au tarif de 1509 € par personne et pour 40 personnes. Un contrat a été signé.

- 10/10/2026, anniversaire des 40 ans de l'APDM et manifestation au Château du Plessis-Macé.

- 02 décembre 2026 au 5 décembre 2026, sortie en Alsace. Mme Sylvie LAUDE nous retrace l'historique de cette proposition de sortie initialement prévue en décembre 2025. Il s'agissait d'un voyage en train au départ d'Angers et arrivée à Strasbourg. Ensuite, les participants devaient se rendre en train à Colmar pour passer la nuit à l'auberge de jeunesse. Aucune visite n'était prévue. Cette sortie a été annulée pour diverses raisons et trop tardivement. En conséquence, l'APDM perdait l'acompte versé à l'auberge de jeunesse. Mme Sylvie LAUDE a négocié près de l'auberge de jeunesse le report de cette nuitée en décembre 2026. Elle a ensuite contacté l'agence V comme voyages qui a fait une proposition intéressante, à savoir voyage en car au départ d'Angers avec des visites prévues, route des vins, caves, miellerie etc. Elle propose 2 nuits en résidence Fecht et la 3ème est prévue à l'auberge de jeunesse de Colmar. Le coût total de cette sortie (car, hôtel, restaurant et auberge de jeunesse) est de :

- 481 € par personne pour les conjoints et extérieurs,

- 337 € pour les adhérents.

Le paiement pourra se faire en plusieurs fois.

Faire une diffusion en début d'année, sachant que les personnes inscrites l'année dernière seront prioritaires.

- 12/12/2026, journée à Disneyland. L'agence V comme voyages a proposé cette sortie en car au départ d'Angers, 1 jour et 2 parcs, avec 2 cars et pour 106 personnes. Le tarif est de 179 € pour les conjoints et extérieurs et de 125 € pour les adhérents et les ados de 12 à 15 ans, et de 120 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Si on ne remplit pas les 2 bus, on peut en annuler un 45 jours avant la sortie.

Sylvie LAUDE a demandé si l'APDM pouvait porter la participation à 35 % à lieu de 30 % car il s'agit d'une sortie familiale et de fin d'année. La réponse des membres du CA est non à l'unanimité. On reste sur une base de 30 % comme pour toutes les autres activités.

- 09/10/2027 au 14 octobre 2027, une option a été prise près de l'agence pour le voyage en train panoramique en Suisse. Contact sera pris en février prochain pour affiner cette sortie.

5) Voyage 2027 et option pour 2028

M. Thierry BURON nous fait part des propositions de voyage présentées par les agences de voyage. Quatre destinations ont été présélectionnées :

- 1) - l'Ouzbékistan
- 2) - la Chine
- 3) - l'Egypte
- 4) - l'Equateur

Après avoir donné des précisions sur chaque voyage, sites à visiter, transport, tarifs, dates etc, il demande aux membres du CA de voter. Voici le résultat :

- 2027 : la Chine, 10 votes pour, Ouzbékistan 4 votes pour et l’Egypte 4 votes pour.
- 2028 : l’Egypte, 11 votes pour.

Pour 2027, c’est donc le voyage en Chine qui est retenu avec l’agence Reflets d’ailleurs, le 1^{er} proposé, au départ de Nantes et à 2 460 € par personne. Les dates restent à préciser. M. Thierry Buron demande à Mme Marie-Christine FOURNIER de s’occuper de ce dossier et de demander conseil à l’agence pour savoir quelle est la meilleure période pour s’y rendre sachant qu’il faut, en plus, tenir compte d’un autre voyage prévu en Suisse du 9 au 14 octobre 2027.

Pour le voyage en Egypte en 2028, c’est l’agence Voyage plus qui est retenue et c’est également Mme Marie-Christine FOURNIER qui est chargée du suivi de ce dossier.

M. Thierry BURON demande également que Mme Laurence DELZENNE établisse la liste des inscrits pour le voyage en Afrique du Sud et adhérents de l’APDM. Celle-ci sera remise à l’accueil du Département afin de participer à la réunion prévue le 22 janvier 2026 à l’Hôtel du Département.

6) Préparation de l’AG du 5 mars 2026

Compte administratif 2024 et budget prévisionnel 2025 et 2026.

Mme Sylvie LAUDE indique qu’il y a 3 mois de retard de saisies comptables et qu’il n’est pas possible aujourd’hui de clôturer la comptabilité. Elle a proposé son aide à Mme Laurence DELZENNE pour saisir toutes les données sur le logiciel et elles ont retenu la date du 5 janvier 2026 pour ce travail.

Ensuite, Mme Sylvie LAUDE prendra contact avec le cabinet Rydge pour fixer une date car elle aimerait que celui-ci fasse un contrôle.

Mme Christine MONNEAU prend la parole pour rappeler que l’Assemblée générale aura lieu à 14h00 dans les salons de la Présidence du Département et qu’il faudra faire un CA avant cette séance. Elle demande également des bénévoles pour la préparation de cette réunion.

7) Préparation de la fête des 40 ans de l’APDM

M. Thierry BURON propose pour cet anniversaire de l’association de créer 3 commissions :

1 - Commission pour l’organisation de la journée :

- pour les jeux (structures gonflables, etc...) prendre des contacts,
- spectacles,
- animation de la journée,
- emplois du temps,
- matériel à prévoir pour le repas, apéro etc...
- stand boisson,
- stand goûter.

2 - Commission budget

3 - Commission communication.

Mme Sylvie COTTENCEAU nous fait savoir qu’Emmanuel Dupont qui est administrateur du site du Plessis-Macé, a l’habitude d’organiser des événements au sein du Château. Il faut donc prévoir une rencontre avec lui pour avoir des renseignements. Mmes Sylvie COTTENCEAU, Sylvie LAUDE et M.

Thierry BURON sont chargés de s'occuper de ce dossier.

M. Thierry BURON revient sur l'annonce qui avait été faite sur les flyers remis aux nouveaux arrivants, à savoir qu'il y aurait une tombola lors de l'AG du 5 mars 2026. Il propose qu'un grand voyage soit offert au gagnant. Mme Sylvie LAUDE nous rappelle que les agences n'offrent jamais une place gratuite. En fait, le prix de cette place est réparti sur les autres personnes inscrites au voyage. A l'unanimité les membres du CA, émettent un avis défavorable. Par contre, tout le monde est favorable pour offrir une journée de sortie, Disneyland ou l'île de Groix par exemple.

8) - Demande de la section Corpo Tennis pour 2026

Il s'agit d'une aide de financement demandée pour une compétition de tennis et qui concerne 3 adhérents de l'APDM + 1 extérieur. Le montant total s'élève 441 € et cela couvrirait les frais d'inscription, les maillots etc.

Rappel du dossier : en 2025 l'APDM avait accepté d'aider financièrement cette section tennis mais avait précisé que cela devait apporter quelque chose à l'association. Or, il n'en est rien. Donc, à l'unanimité des membres du CA refusent l'octroi de cette participation.

9) - Etude de changement de prestataire du Cezam vers Tourisme et loisirs

Mme Christine MONNEAU nous présente ce dossier. Actuellement, la carte CEZAM coûte 13 € pour les adhérents et 400 € pour l'APDM.

Tourisme et loisirs présente une adhésion à 2,90 € par personne et 290 € pour l'APDM si 100 adhésions. Cet organisme propose la billetterie (cinéma, théâtre, piscine etc...), des sorties, des voyages etc. La carte pour une famille est de 20 € et pour une personne seule de 16 €. Avis favorable à l'unanimité des membres du CA pour ce changement. Il faut faire un contrat et communiquer.

10) – Questions diverses :

A) Dossier de Mme Odette VALE-LERAY : voyage au Canada en 2017.

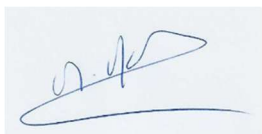
M. Thierry BURON indique qu'il a fait un mail à Mme Odette VALE-LERAY pour lui demander de nous proposer une date afin qu'on puisse la recevoir en comité restreint.

B) Cirque Phénix à Paris : un engagement avait été signé avec les transports VOISIN (car). Voir avec eux pour résilier ce contrat.

C) Comme l'année dernière, M. Thierry BURON propose que tous les membres du CA puissent se retrouver autour d'un repas au restaurant. La date du 29 janvier 2026 a été retenue pour déjeuner avec ceux qui le souhaitent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Secrétaire



Monique MADELINE

Le Président



Thierry BURON